

Les conditions d'acceptation d'une demande de vœu

Update 06/2026



Conditions générales

Le Wish Kid doit :

- ✓ Être âgé(e) entre 3 et 18 ans,
- ✓ Être gravement malade (remise d'une attestation médicale cfr liste maladies éligibles de Make-A-Wish International),
- ✓ Ne pas avoir déjà eu un vœu réalisé par une autre association,
- ✓ Être domicilié(e) en Belgique.



Conditions spécifiques

- ✓ Nous encourageons autant que possible la réalisation des vœux dans les délais de réalisation recommandés par Make-A-Wish International. Cela permet de vivre une bien meilleure expérience et d'avoir un impact positif sur l'enfant gravement malade. La recommandation est de réaliser le vœu endéans l'année d'introduction de la demande de vœu – sauf en cas de restrictions médicales ;
- ✓ La réalisation du vœu doit se faire avant l'âge limite de 21 ans ;
- ✓ Make-A-Wish autorise et inclut la participation de la cellule familiale proche (1er degré) vivant sous le même toit ;
- ✓ Afin de respecter une équité dans les vœux réalisés, Make-A-Wish Belgium South s'est fixé certains plafonds budgétaires par type de vœu (conditions internes).



Make-A-Wish n'intervient pas pour les demandes de vœux telles que :

- ✓ Les frais de prise en charge médicale liée au traitement de l'enfant ;
- ✓ Les frais de transport pour un traitement en Belgique ou à l'étranger ;
- ✓ Les frais d'éducation (institution spécialisée, Erasmus, séjour linguistique, etc.)
- ✓ Les travaux de logement ou de jardin ;
- ✓ L'achat de matériel médical et paramédical (chaise roulante ou poussette) à l'exception du Snoezelen ;
- ✓ La personnalisation des chaises roulantes aux besoins de l'enfant ;
- ✓ Tout vœu contraire au sens moral et éthique de l'association ;
- ✓ L'adoption ou l'achat d'animaux ;
- ✓ L'achat ou la mise à disposition d'un véhicule motorisé nécessitant l'obtention d'un permis spécifique ;

- ✓ Toute activité impliquant des propos haineux, racistes, des jeux et gains d'argent, des interventions esthétiques, des pratiques interdites aux mineurs, etc.
- ✓ Dans l'acquisition d'un objet qui n'est pas destiné à l'enfant ;
- ✓ Make-A-Wish n'est ni responsable ni en mesure d'assumer les frais ultérieurs de réparation ou d'abonnements à l'occasion des vœux « Recevoir » ;
- ✓ Si les membres ou bénévoles de l'association se voient manquer de respect ;
- ✓ Toute demande de vœu est soumise pour approbation et peut être refusée pour des raisons spécifiques non mentionnées ci-dessus.



Conditions de voyage

Une connaissance suffisante de l'anglais est requise pour un des participants au vœu afin de pouvoir communiquer de manière autonome durant le voyage.

- ✓ 3 à 6 ans (*à la date d'introduction de la demande de vœu*) : limité à la Belgique
Exceptions : Disneyland Paris – Legoland Danemark, Allemagne et Angleterre - Wish Assist
Se soumettre aux restrictions et conditions sanitaires en vigueur dans le pays de destination
- ✓ 7 à 14 ans (*à la date d'introduction de la demande de vœu*) : limité à l'Europe
Se soumettre aux restrictions et conditions sanitaires en vigueur dans le pays de destination
- ✓ 15 ans et + (*à la date d'introduction de la demande de vœu*) : déplacement hors Europe pour lequel la réalisation du vœu nécessite un voyage et uniquement sur motivation et approbation par notre Comité de Gestion

Make-A-Wish n'intervient pas dans les frais d'obtention d'un passeport et/ou visa excepté pour le Wish Kid.